



**CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°14-2023-163

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2023

# Sommaire

## **Préfecture du Calvados / Direction de la citoyenneté et des collectivités locales**

14-2023-07-31-00007 - Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à Mme Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER co-gérante de l'établissement LE CHANNEL à OUISTREHAM (2 pages)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2023-07-31-00007

Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à  
Mme Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER  
co-gérante de l'établissement LE CHANNEL à  
OUISTREHAM



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction de la citoyenneté  
et des collectivités locales**

**Arrêté DCL-BRAE-23-047  
octroyant le titre de maître-restaurateur  
à Madame Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER,  
Co-gérante de la SARL LE CHANNEL  
14150 OUISTREHAM**

**Le préfet du Calvados,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

**VU** le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges du titre de maître-restaurateur ;

**VU** l'arrêté du 13 juin 2022 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

**VU** le dossier de candidature déposé le 11 juillet 2023 par Madame Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER, Co-gérante de l'établissement principal exploité sous l'enseigne **LE CHANNEL** situé à OUISTREHAM (14150), en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur ;

**VU** le rapport d'audit établi le 07 juillet 2023 par l'organisme certificateur Certipaq ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier déposé par **Madame Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER**, est conforme à la réglementation en vigueur, et qu'il y a lieu de répondre favorablement à sa requête ;

**SUR PROPOSITION** de la secrétaire générale de la Préfecture du Calvados ;

## ARRÊTE :

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le titre de maître-restaurateur est octroyé à **Madame Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER**, co-gérante de la SARL LE CHANNEL immatriculée sous le n° 819 166 752 au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen, établissement principal exploité sous l'enseigne LE CHANNEL situé à OUISTREHAM (14150),

### ARTICLE 2

Ce titre est délivré pour une durée de **QUATRE ANS** à compter de la date du présent arrêté. Le bénéficiaire devra en demander le renouvellement **DEUX MOIS** avant l'expiration de ce délai ;

### ARTICLE 3

**Madame Pascale HAUDEBOURG-CHARPENTIER** devra informer le préfet du Calvados de toute modification dans les conditions exigées pour l'attribution de ce titre, notamment le départ du chef de cuisine ;

### ARTICLE 4

La secrétaire générale de la préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Caen, le 31 juillet 2023

Pour le préfet, et par délégation,  
la secrétaire générale,

  
Florence BESSY